

Préface

Perpignan. 22 décembre 1993. 22 heures.

Après 48 heures de garde à vue, Yvan, 27 ans, est placé en détention préventive au centre pénitentiaire de Perpignan.

Christophe, 20, ans se retrouve seul.

Depuis plusieurs années leurs vies ne faisaient qu'une...

Ils entretiendront désormais une relation épistolaire ponctuée de solitude, de craintes, de doutes, d'angoisses, de courage et d'amour.

Avril 1992.

La mère de Christophe constitue par l'intermédiaire d'un conseiller juridique une société dont le siège social est situé en Grande-Bretagne. Elle demande à Yvan et à Christophe de s'associer avec elle. Le premier devient alors codirecteur, le second simple associé.

Tous les trois ouvrent sur les « bons conseils » de leur conseiller juridique un simple bureau de liaison à Perpignan mais en y menant malgré tout une activité commerciale : la location de biens immobiliers entre particuliers.

Moyennant un forfait réglé par le futur locataire, la société lui communique les coordonnées de propriétaires ayant des biens à louer correspondant aux souhaits de l'éventuel locataire.

Au cours des mois suivants et durant l'année 1993, l'activité ne cesse d'augmenter, la société se développe et ouvre des bureaux de liaisons à Carcassonne, Narbonne et Montpellier.

Le succès est au rendez-vous.

Malheureusement ce succès dérange... très vite les vautours et les agents immobiliers perpignanais en place depuis « la création du monde » voient l'expansion fulgurante de cette société d'un très mauvais œil. Il faut la stopper et stopper de ce fait ces dirigeants... la machine infernale du mensonge et de la machination est en route.

20 décembre 1993. 16 heures.

Les services de police accompagnés des services de la répression des fraudes font irruption dans les locaux de la société à Perpignan.

En quelques minutes, ils saisissent les documents comptables, les dossiers des clients et tous les documents liés à la création atypique de l'entreprise et à la gestion de ses bureaux français.

Yvan, Christophe et sa mère sont emmenés au poste de police.

Après un simple interrogatoire, Christophe est le seul à être remis en liberté.

Après deux jours d'interrogatoires, Yvan et la mère de Christophe sont déférés au parquet de Perpignan.

En quelques minutes et sans même leur laisser le temps de réaliser ce qui se passait, la juge décide de les placer immédiatement sous mandat de dépôt après les avoir inculpés entre autre d'abus de biens sociaux, de publicité mensongère et d'escroqueries. Le procureur présent n'aura pas peur de leur affirmer : « Vous êtes une gêne pour les agents immobiliers de Perpignan. »

Menottes aux poignets, ils sont immédiatement conduits au centre pénitentiaire.

Quelques heures après, Yvan se retrouve en cellule.

Nous sommes le mercredi 22 décembre 1993.

Mercredi 22 décembre

Me voilà arrivé.

Me voilà arrivé, mais pas pour longtemps !

Avant de me mettre dans la cellule, on m'a fait attendre dans une petite « cage ». Ta mère était dans une autre. Ensuite un gardien m'a sorti de cette cage et je me suis présenté devant trois autres gardiens. L'un d'entre eux m'a demandé de vider mes poches et de mettre sur une table tout ce que j'avais sur moi en m'indiquant que tout me serait restitué au moment de mon départ ! Mais quand ?

Il souhaitait savoir si j'avais de l'argent sur moi. Je lui ai donné les 200 francs qui se trouvaient dans ma poche. Il les a conservés en les consignants dans un registre.

Depuis je partage la « chambre » avec un gentil garçon, un certain Denis qui m'a tout de suite proposé d'écrire à ma famille en me disant que cela me ferait du bien d'écrire à ceux que j'aime.

Je m'exécute donc sans trop de conviction, mais cela me rapproche de toi.

D'après lui, demain je devrai voir le médecin de la prison ainsi que le directeur.

J'ai des milliards de choses à te dire, mais je ne sais pas par où commencer.

Je pense qu'il est nécessaire que tu ailles habiter chez ton père. Je sais que ce ne sera pas le paradis pour toi, mais je ne veux pas que tu restes seul et isolé à surmonter ces épreuves.

Préviens Cathy pour lui demander de ne pas bloquer les comptes en banques, et de te laisser de quoi vivre. Elle est notre

banquière mais aussi une amie. Préviens également Claudine et explique-lui ce qui nous arrive. Il ne serait pas prudent financièrement de rester dans la maison qu'elle nous loue.

Il serait souhaitable de prévenir ma mère et mon beau-père, peut-être même mon père. Bien entendu, préviens ma sœur.

Peux-tu m'apporter des vêtements à la maison d'arrêt ? C'est un lieu bien étrange et bien difficile à vivre. Les consignes : tu as le droit d'apporter uniquement des vêtements. Fais-moi une petite valise. Prévois des sous-vêtements, des tee-shirts, pulls, jeans, des petites serviettes de toilette car les grandes sont interdites. Pour m'en faire parvenir, il faut utiliser des mandats. C'est obligatoire.

Pour vivre ici, il est nécessaire d'avoir un peu d'argent mais tu n'as pas le droit de m'en apporter. Pour m'en faire parvenir, il faut utiliser des mandats. C'est obligatoire.

Cela me permettra d'acheter des rasoirs, cigarettes...

Puisque je partage cette pièce avec quelqu'un, je dois participer aux frais tels que la télévision, le frigo (qui est payant) et d'autres bricoles. Tu peux aussi m'envoyer des timbres que tu mettras dans tes lettres. Essaie de m'envoyer rapidement du papier à lettres pour que je puisse t'écrire.

Ici le courrier que l'on reçoit est lu et dépouillé.

Voici l'adresse où tu peux m'écrire :

CENTRE PÉNITENTIAIRE
BP 945
66945 PERPIGNAN CEDEX
YVAN COQUIN N° 9108A -01-RDC

Prends bien contact avec notre avocat et motive-le !

J'ai l'espoir de sortir vite. Il faut qu'il vienne rapidement me voir.

Rassure bien les miens sans les affoler. Ce qui nous arrive aujourd'hui, nous le devons à notre naïveté. Mais ce qui est écrit est écrit...

Durant les 48 heures de garde à vue j'ai prié pour ne pas aller en prison... j'ai prié en vain.

Quand tu m'écriras parle-moi de toi. Préserve notre vie...

Je te confie la lourde tâche de nous en programmer une nouvelle. En attendant mon retour, essaye de trouver un emploi afin d'avoir un peu d'argent.

Tu as tant de choses à faire pour un seul être... être qui me manque déjà ô combien !

Tu recevras certainement cette lettre vendredi, veille de Noël. Je ne te dirai pas Joyeux Noël mais ouvre ton paquet qui se trouve sur le bureau. Tout mon Amour est avec toi.

Quand tout sera terminé nous tournerons cette fin d'année bien dure !

Excuse-moi de parler de choses et d'autres mais je suis un petit peu perturbé. Munis-toi de toutes les précautions nécessaires pour les jours à venir. Ne te laisse pas abattre, il ne le faut pas. Tu as bien des choses à faire mais je sais que tu en seras capable et que tu penseras à tout.

Pense à toi et à toi seul. Je vais faire une demande de liberté provisoire au plus vite. Rassure-toi tout va s'arranger

Je t'écrirai une nouvelle lettre très prochainement.

Il me reste à t'embrasser le plus tendrement possible.

J'espère te lire ou te voir très bientôt.

Je t'aime.

Jeudi 23 décembre

Mon amour,

Tiens le coup s'il te plaît ! Tu vas sortir de là.

Avec l'avocat nous faisons tout pour cela. Il doit venir te voir ce soir ou demain. Ta sœur doit également venir te voir rapidement.

La juge d'instruction n'a pas voulu me délivrer de permis de visite, car pour elle je ne suis qu'un ami.

J'ai contacté Claudine qui ne voit aucune objection à nous laisser dans la maison tant que nous le voulons.

J'ai eu ta mère au téléphone. Malgré ces récentes et graves opérations, son état de santé se stabilise. Ne t'inquiète pas pour elle.

L'avocat m'a expliqué le fonctionnement du centre pénitentiaire et aujourd'hui je t'y ai donc amené des vêtements et je t'ai envoyé un mandat de 200 F qui te permettra d'acheter ce dont tu as besoin. Ma grand-mère, ma tante et ton beau père vont eux aussi t'envoyer un peu d'argent.

Si tu as besoin de quelque chose en particulier, essaye de me faire passer des courriers.

J'espère recevoir une première lettre de toi très prochainement.

Ce courrier te parviendra certainement ouvert car il paraît que toutes les lettres sont lues avant de parvenir aux détenus.

Ne t'inquiète pas, mon Amour, tout va rentrer dans l'ordre. Nous fêterons Noël dès ton retour mais sache que tout mon amour est avec toi.

Je t'aime de tout mon cœur, je ne t'oublie pas... Je t'embrasse fort.

Vendredi 24 décembre

Mon très cher Yvan,

J'ai reçu ta première lettre aujourd'hui. Inutile de te dire la joie que j'ai éprouvée, bien sûr mélangée à tant de tristesse. Je suis réconforté à l'idée que tu partages la cellule avec une personne agréable. J'ai prévenu toute ta famille et jeudi tu devrais recevoir la visite de ta sœur et de ton père.

Malheureusement, je n'obtiens jamais un permis de visite malgré ma deuxième demande. La juge d'instruction l'ayant une nouvelle fois refusé.

As-tu fait ta demande de liberté provisoire ?

Ne t'inquiète surtout pas pour moi. Je réglerai les affaires les unes après les autres, mais je ne ferai pas ce que tu me demandes... je n'irai certainement pas habiter chez mon père durant ton absence.

Je reste chez nous !

Je vois très régulièrement l'avocat et nous mettons tout en œuvre pour que tu puisses sortir. J'essaye de lui apporter toutes les informations qui lui sont nécessaires.

La banque a bloqué tous nos comptes et Cathy n'a rien pu faire pour nous. Cela s'arrangera, comme le reste d'ailleurs.

Plusieurs personnes de notre famille t'ont fait parvenir des mandats, tu devrais recevoir 700 F très prochainement.

Je veux que tu tiennes le coup pour toi, pour nous, pour toute la vie qui nous reste à partager. Ce cauchemar terminé nous reprendrons notre vie.

Dès lundi, je vais chercher du travail. La première chose que l'on me proposera sera la bonne. Je vais m'occuper de tout, mais la chose la plus importante est de vous sortir de là, toi et ma mère.

Ta mère me charge de te transmettre d'affectueux baisers, elle va mieux, rassure-toi.

Je t'envoie comme tu me l'as demandé du papier et des timbres.

Ne t'inquiète surtout pas pour moi. Pense à toi et fais bien attention à toi.

Je ne vais pas baisser les bras même si tout cela est dur. Au contraire ça me donne le courage de me battre pour toi, pour nous.

As-tu vu ma mère ? Je vais aller la voir mais il faut que j'appelle la prison pour connaître le fonctionnement des parloirs. D'après l'avocat, elle est avec cinq femmes dans la même cellule. Apparemment elles sont sympas avec elle. Si tu le peux, décris-moi tes journées et essaye de trouver des occupations.

Je vais préserver notre vie, sois-en sûr. Rien ne m'en empêchera.

Je t'aime tellement fort. Tu me manques énormément.

Courage mon Amour.

Samedi 25 décembre

J'ai pu demander quelques feuilles de papier à lettres et des timbres à Denis pour avoir, dans mon esprit, un contact avec toi. Cette lettre, je l'espère, sera un peu moins confuse que la première, malgré mon esprit si perturbé. Dans notre « aventure » je suis bien tombé car Denis est très sympa et les surveillants assez humains.

Hier, 24 décembre, mes pensées étaient pour vous tous et en particulier pour toi. J'espère que tu as gardé un moral à peu près bon.

J'ai passé des visites médicales et j'ai aussi rencontré un psychiatre qui voulait savoir si je prenais de la drogue ou de l'alcool. Étant donné que ce n'est pas le cas, l'affaire a été vite réglée.

La vie ici n'a rien d'exceptionnel mais les journées sont longues et la remise en cause de soi se perçoit tous les jours.

J'ai rencontré maître Merran qui m'a informé que mon père et ma sœur allaient venir me voir. Quelle joie et quel réconfort de voir enfin les siens mais personne ne peut te remplacer. Il m'arrive de penser à des choses bien tristes en faisant le bilan qui, mis à part notre amour, n'est pas bien chouette. Je me demande si c'est mieux dans l'autre monde...

Tu ne peux pas imaginer comme ta présence me manque, mais mes pensées pour toi me donnent l'envie de continuer.

Dans ma tête il m'arrive de faire des projets. Après cette affaire, nous pourrions partir loin et recommencer en ne faisant confiance à personne.

Pendant que je t'écris, le cri des mouettes traverse la fenêtre.

Il est 8 h 30, et, il y a une demi-heure, c'était l'heure de la promenade.

Je ne sors pas. Je n'ai pas envie de communiquer. J'ai froid.

J'espère que ta mère va bien et que tu peux aller la voir.

Mais toi, as-tu pu reprendre le dessus ?

As-tu ouvert ton cadeau de Noël ? A mon retour tu me diras ce que le Père Noël t'a apporté.

Comment va ma mère ? Cela fait maintenant un mois et demi que la mort s'est approchée d'elle. Je me fais beaucoup de souci pour elle et j'espère qu'elle sera assez forte pour résister à l'épreuve que nous lui faisons subir.

J'espère revoir l'avocat rapidement pour des nouvelles intéressantes.

Je prie Dieu et les nôtres pour qu'ils me donnent du courage et pour surmonter cette solitude bien peu méritée.

Ces quelques lignes que je t'écris m'apportent tout de même un peu de réconfort.

Pense à toi en priorité. S'ils le peuvent, fais-toi aider financièrement par ma sœur et par mon père.

Je te couvre de mes pensées les plus tendres.

Je t'embrasse bien fort.

Samedi 25 décembre

Mon amour,

Comme tu me l'as demandé dans ton courrier, je m'active pour nous organiser une nouvelle vie. Reprendrons-nous notre activité en restant à Perpignan ? Il faut en avoir le droit et surtout l'envie, d'autant plus qu'un article bien peu élogieux est paru dans le journal quotidien de la région, le lendemain de votre incarcération. Je t'en recopie une partie ci-dessous :

« Escroquerie immobilière

Implantée sur le Languedoc-Roussillon, Freeway Industries, sous l'enseigne d'une agence immobilière, est soupçonnée d'avoir organisé, au départ de son siège perpignanais, un réseau minitel national de petites annonces mensongères. Seulement sur les Pyrénées-Orientales, l'escroquerie porterait sur plus de mille trois cents victimes. Hier soir, les deux codirecteurs ont été écroués.

3615 FREEWAY ! Créé en 1992 par FREEWAY INDUSTRIES, une société britannico-perpignanaise spécialisée dans la location immobilière, ce service proposait une liste de fausses petites annonces moyennant finances aux vrais clients du minitel.

L'arnaque telle que l'ont découverte les inspecteurs de la sûreté départementale, en collaboration avec les services de la répression des fraudes et du fisc, paraît simple. Pour avoir accès au réseau des offres immobilières Freeway Perpignan et ses bureaux de Carcassonne et Montpellier réclamaient aux particuliers un droit d'entrée de 550 F. Munis d'un code clef, il suffisait ensuite aux consommateurs de pianoter sur un minitel à la recherche de l'appartement ou de la maison de leurs rêves. Reste que la bonne affaire, c'est toujours la société qui l'aurait faite. Police et justice soupçonnent en effet les directeurs